

ont voté contre le Gouvernement provincial en août dernier. Auparavant on négligeait ces ouvriers industriels mais voici que maintenant l'on s'en occupe. Je rappellerai au Gouvernement qu'un grand nombre de ces jeunes gens viennent de régions industrielles. Ils se sont enrôlés dans l'armée, dans l'aviation ou dans la marine et ils méritent que l'on songe à eux en établissant par exemple un régime d'assurance pour les soldats et leurs familles et pour leur entretien durant trois ans après la guerre. Il a été démontré aux Etats-Unis l'an dernier que l'on pouvait économiser de fortes sommes d'argent en pensions et autres allocations aux soldats au moyen d'un système national d'assurance pour les soldats et depuis quatre ou cinq ans, je soulève cette question, ainsi que bien d'autres, comme par exemple celle de l'indemnité de vie chère, mais sans grands résultats.

Je désire féliciter le ministre de l'œuvre magnifique accomplie par notre aviation oute-mer. Je regrette qu'elle ait subi de si lourdes pertes. Je me dis parfois qu'une enquête civile sur les camps d'entraînement au Canada pourrait faire beaucoup de bien dans nos villes en ce sens qu'elle jetterait de la lumière sur les inégalités qui existent et aurait pour effet de faire cesser la négligence dont nous sommes témoins. L'armée canadienne, sur terre, sur mer et dans les airs est l'armée des citoyens et j'estime que ceux qui s'enrôlent ne devraient pas perdre entièrement leur statut civil à la suite de leur enrôlement. Tout homme qui s'enrôle devrait conserver tous ses droits et ses privilèges de citoyen. Pour cette raison, j'espère que le ministre aura l'an prochain, comme par le passé, toute la latitude voulue pour permettre une enquête civile dans les cas urgents.

(Texte)

M. LACOMBE: Monsieur le président, au cours de ses remarques, le ministre de la Défense nationale pour l'air (M. Power) a exprimé toute l'importance qu'il attache à la réhabilitation de nos aviateurs. Quand le conflit aura pris fin, nos héros de l'air devront être traités avec toute la somme de justice et d'assistance à laquelle ils auront droit, comme les membres de notre armée de terre et de mer. Le Canada, qui aura su trouver l'argent nécessaire à leur équipement pour la guerre, ne pourra se dérober au devoir d'armer ces jeunes gens pour la vie civile. On dit: "Gouverner, c'est prévoir". Prévoyons l'après-guerre, où les difficultés se multiplieront dans tous les domaines. Il nous faudra alors ouvrir à nos forces armées des carrières dignes d'elles. D'aucuns souhaiteraient que la démobilisation soit retardée de plusieurs

[M. Church.]

mois après l'armistice. Je dis non. Tout retard serait fatal à l'esprit d'entreprise et de restauration qu'il faudra stimuler et stimuler encore. L'avenir du Canada et ses intérêts vitaux seront, en l'occurrence, nos meilleurs guides. *Le Canada en guerre* de février 1944 publie ce qui suit, à la page 23:

L'impression produite par le succès du plan d'instruction est révélée par le fait que le Canada a été dénommé "l'aérodrome de la démocratie". C'est l'aviation royale canadienne qui est chargée d'administrer cette organisation et de fournir les instructeurs.

Au début, le premier cours n'avait que 169 élèves, 50 pilotes, 44 observateurs et 75 sans-filistes. A l'heure actuelle, 154 écoles d'aviation et stations aéronautiques fonctionnent par tout le Canada, c'est-à-dire plus du double du nombre prévu à l'origine, qui était de 74.

Quelque 10,000 avions d'entraînement ont fait une moyenne de 2,000,000 de milles par jour, au cours de l'instruction des 50,000 élèves déjà formés, à un rythme toujours accéléré, et qui suffiraient à donner des équipages à 15,000 avions de première ligne. Plus de 80,000 hommes d'équipages au sol ont été instruits en même temps.

Monsieur le président, n'avais-je pas raison d'appuyer tantôt sur la nécessité de procéder avec tout le soin et toute la diligence possibles à la démobilisation de notre armée dès la fin de la guerre? Pour ce faire, le Gouvernement devrait dès maintenant instituer une enquête sur l'équipement de nos trois forces armées, sur la valeur et la capacité des édifices mis à leur disposition, sur les édifices utilisés par les industries de guerre, de manière à sauvegarder l'économie de la nation menacée déjà par la guerre et par l'après-guerre.

(Traduction)

M. McIVOR: Nous avons été vivement impressionnés en écoutant, mardi soir et aujourd'hui, le ministre nous raconter les exploits de nos aviateurs, non seulement dans les airs et au-dessus des mers, mais encore dans les centres d'instruction. Il nous a dit qu'ils étaient capables de monter haut et de porter de rudes coups à l'ennemi, qu'ils étaient capables d'accomplir des tâches dangereuses et difficiles.

J'aimerais dire au ministre que j'ai été chargé par deux tantes de lui dire qu'elles sont prêtes elles aussi à user de toute la bienveillance voulue pour relever les courages abattus. Deux fois l'an dernier, j'ai demandé que la croix d'argent soit remise au plus proche parent, et que si la mère d'un jeune célibataire venait à mourir, le plus proche parent reçoive la croix d'argent. Ces parents ont reçu la croix d'argent et ils m'ont prié de remercier le ministre ainsi que ses collègues et les fonctionnaires intéressés.

J'aimerais aussi dire au ministre qu'un certain nombre de jeunes pilotes de la tête des